



PREMIER SEMESTRE 2020/2021

UNE ACTIVITE ET DES RESULTATS FORTEMENT AFFECTES PAR LES CONSEQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE

Paris, le 31 mai 2021 – Le conseil d'Administration de la Compagnie des Alpes, réuni sous la présidence de Dominique Marcel, a arrêté les comptes consolidés du premier semestre de l'exercice 2020/2021 du Groupe qui annonce par ailleurs ce même jour ses priorités stratégiques et perspectives pour les prochains exercices (se référer au communiqué de presse relatif à ce sujet publié concomitamment à celui-ci).

| (en M€) | 1 ^{er} sem. 2020/2021 ⁽²⁾ | 1 ^{er} sem. 2019/2020 | Variation | Variation à périmètre comparable ⁽¹⁾ |
|------------------------------------|--|-----------------------------------|-----------|---|
| Chiffre d'affaires Groupe | 31,5 | 470,5 | -93,3% | -93,0% |
| Dont CA Domaines skiables | 2,5 | 350,2 | -99,3% | -99,4% |
| Dont CA Parcs de loisirs | 27,6 | 103,2 | -73,3% | -73,3% |
| Dont CA Holdings & Supports | 1,5 | 17,2 | -91,5% | -91,5% |
| EBO Groupe | -17,2 | 148,2 | N/S | N/S |
| <i>EBO/CA</i> | -54,7% | 31,5% | N/S | |
| Dont EBO Domaines skiables | 31,7 | 175,6 | -82,0% | -79,9% |
| Dont EBO Parcs de loisirs | -34,9 | -13,3 | -162,7% | -162,7% |
| Dont EBO Holdings & Supports | -14,0 | -14,1 | +0,5% | +0,5% |
| Résultat Opérationnel | -137,7 | 74,5 | N/S | |
| Résultat Net Part du Groupe | -122,6 | 47,7 | N/S | |

(1) La variation à périmètre comparable exclut le chiffre d'affaires et l'EBO du domaine skiable des 2 Alpes qui est sorti du périmètre du Groupe depuis le 1^{er} décembre 2020.

(2) Les procédures d'examen limité sur les comptes semestriels ont été effectuées et le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission.

Commentant les résultats du 1^{er} semestre, Dominique Marcel, Président-directeur général de la Compagnie des Alpes, a déclaré : « Il y a plus d'un an maintenant, débutait une crise qui allait profondément bouleverser l'ensemble de nos économies et affecter plus sévèrement encore le secteur des loisirs et du tourisme. Les effets de cette crise sanitaire se sont prolongés au cours du premier semestre de façon encore plus prononcée que nous ne l'avions imaginé. La fermeture de nos sites pendant la quasi-totalité de la période s'est concrétisée par une activité nulle pour nos domaines skiables et extrêmement réduite pour nos parcs de loisirs.

Parce qu'elle présentait une structure financière solide au moment d'entrer dans la crise, mais aussi parce qu'elle a su faire preuve d'agilité pour en réduire l'impact en ajustant ses coûts et ses dépenses d'investissement, la Compagnie des Alpes a pu faire face. Je n'oublie pas que dans ce contexte nous avons aussi pu compter sur la possibilité de recourir à des prêts garantis par l'Etat, sur une compensation partielle des coûts fixes versée aux sociétés de remontées mécaniques et sur le soutien de nos partenaires bancaires et obligataires.



Je tiens également à rendre un hommage appuyé à la façon dont les équipes de la Compagnie des Alpes ont su rester mobilisées. Grâce à leur adaptabilité et leur ténacité tout au long de cette période difficile, nous sommes aujourd'hui en mesure d'entrevoir une reprise de notre activité. La réouverture de l'ensemble de nos sites n'est plus aujourd'hui qu'une question de jours ou de semaines, notamment pour nos Parcs de loisirs, et la Compagnie des Alpes va pouvoir mettre toute son énergie au service de ce qu'elle sait faire de mieux : accueillir ses visiteurs en toute sécurité et leur procurer la plus grande satisfaction possible en leur offrant des expériences inoubliables.

En cette période de changement de gouvernance pour la Compagnie des Alpes, le Groupe peut s'appuyer sur ses nombreux atouts, au nombre desquels la qualité de ses actifs et de ses équipes, qui lui permettront, j'en suis certain, de retrouver très vite la trajectoire de croissance rentable qui était la sienne avant crise. »

Le **Chiffre d'affaires** consolidé du **Groupe** pour le 1^{er} semestre 2020/2021, est de 31,5 M€, contre 470,5 M€ pour la même période de l'exercice précédent. Ceci représente une baisse de 93,3% (-93,0% à périmètre comparable).

Sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2020/2021, les **Domaines skiables** n'ont connu que quelques jours d'activité pour les deux seuls domaines qui étaient ouverts au moment où les autorités ont décidé de fermer les remontées mécaniques (29 octobre). Le chiffre d'affaires des Domaines skiables s'élève donc à 2,5 M€, contre 350,2 M€ au 1^{er} semestre 2019/2020.

Si la plupart des **Parcs de loisirs** étaient ouverts au début de la période d'Halloween, ils ont dû refermer leurs portes avant même la fin de cette importante période commerciale et rester fermés pendant tout le reste du 1^{er} semestre. Seuls Grévin Montréal et Chaplin's World ont eu l'autorisation de rouvrir leurs portes, respectivement le 26 février et le 12 mars derniers. Le chiffre d'affaires des Parcs de loisirs atteint par conséquent 27,6 M€ contre 103,2 M€ pour la même période de l'exercice précédent.

L'activité **Holdings et Supports**, dont l'essentiel du chiffre d'affaires est habituellement réalisé par TravelFactory, a été tout autant pénalisée par les conséquences de la crise sanitaire. Ainsi, son chiffre d'affaires est de 1,5 M€ contre 17,2 M€ au cours du 1^{er} semestre 2019/2020.

L'**Excédent Brut Opérationnel** (EBO) du Groupe est logiquement fortement affecté par la non-ouverture des sites du fait de la crise sanitaire. Ainsi, pour le 1^{er} semestre 2020/2021 il est négatif et ressort à -17,2 M€, contre 148,2 M€ pour la même période de l'exercice précédent.

Le Groupe a poursuivi ce semestre ses efforts pour réduire ses coûts de structure et de fonctionnement afin de pouvoir compenser partiellement le manque à gagner au niveau de son chiffre d'affaires.

Le Groupe a par ailleurs bénéficié d'aides et subventions pour un montant total de 115,1 M€, dont :

- 83,2 M€ comptabilisés représentant la quote-part du semestre de la compensation partielle des coûts fixes pour les sociétés de remontées mécaniques (soit près de 51% des 165 M€ nets avant impôts pour l'ensemble de la saison) ;
- 22,6 M€ au titre d'indemnités relatives au chômage partiel, un dispositif appliqué aussi bien au personnel permanent que saisonnier ;
- 9,3 M€ d'autres aides ou subventions obtenues en France et à l'étranger dans le cadre des mesures mises en place par les gouvernements pour soutenir les entreprises, notamment dans le secteur du tourisme.



Pour les Domaines skiables, le plan d'ajustement des coûts de structure et de fonctionnement s'est poursuivi et, compte-tenu de la compensation partielle des coûts fixes (83,2 M€), des indemnités liées au chômage partiel (17,4 M€) et d'exonérations de charges (0,9 M€), **l'EBO des Domaines skiables** reste positif sur le semestre, à hauteur de 31,7 M€ contre 175,6 M€ pour la même période de l'exercice précédent.

Concernant les Parcs de loisirs, le plan d'ajustement des coûts s'est aussi renforcé et, compte tenu de l'aide perçue en France pour le chômage partiel (4,4 M€) et des autres aides ou subventions obtenues en France, en Suisse, en Hollande et au Canada (6,7 M€), **l'EBO des Parcs de loisirs**, qui est structurellement négatif au 1^{er} semestre en raison de la forte saisonnalité de cette activité, atteint -34,9 M€ contre -13,3 M€ pour la même période de l'exercice précédent.

L'EBO des Holdings et Supports reste stable à -14,0 M€. Ceci reflète, d'une part, la dégradation de l'EBO de Travelfactory et des activités immobilières en raison de la saison blanche des domaines skiables et, d'autre part, une amélioration de l'EBO des activités de holdings en raison de plans d'économies réalisés au niveau du siège et de l'absence de versement d'une prime d'activité (ou prime PEPA).

Les **Dotations aux amortissements** s'établissent à 67,8 M€ en baisse de 3,8 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2019/2020 qui incluait un amortissement exceptionnel de 2,4 M€ sur Grévin Montréal.

Le **Résultat Opérationnel** du Groupe (RO) s'établit ainsi à -137,7 M€, contre 74,5 M€ pour le 1^{er} semestre de l'exercice précédent du fait notamment des dépréciations des goodwill Parcs de loisirs pour -55,2 M€.

Le **coût d'endettement net** du Groupe atteint 12,2 M€ contre 5,5 M€ au 1^{er} semestre 2019/2020. Cette hausse résulte à la fois de l'augmentation de la dette financière moyenne, d'une augmentation des taux de marge contractuels consécutive à la dégradation du ratio de levier financier et enfin de l'impact ponctuel de la prorogation du 1^{er} PGE.

Compte tenu des pertes réalisées au cours du 1^{er} semestre 2020/2021, le Groupe comptabilise un **produit net d'impôt** de 17,5 M€. Ce montant prend en compte l'activation des pertes fiscales reportables pour un montant de 13,3 M€.

Le **Résultat net part du Groupe**, pour le 1^{er} semestre de l'exercice 2020/2021, est négatif à hauteur de -122,6 M€ contre +47,7 M€ pour la même période de l'exercice précédent.

Le **Besoin en fonds de roulement** s'est dégradé de 94,9 M€ au cours du 1^{er} semestre du fait de la forte baisse des dettes d'exploitation liée notamment à la saison blanche dans les Domaines skiables et de la forte hausse des créances d'exploitation du fait de la comptabilisation de 83,2 M€ relative à la compensation partielle des coûts fixes.

Les **investissements industriels nets**¹ sont en baisse sur le semestre à 59,2 M€ (hors produit de cession des 2 Alpes) contre 91,4 M€ au 1^{er} semestre 2019/2020, reflétant les ajustements décidés par le Groupe pour préserver sa trésorerie dans le contexte de crise sanitaire.

Dans les Domaines skiables, les investissements industriels nets s'élèvent à 32,9 M€ en baisse de 12,7% vs S1 2019/20 à périmètre comparable.

¹ Voir glossaire



Dans les Parcs de loisirs, les investissements industriels nets s'établissent à 23,6 M€ en baisse de près de 40%.

Pour les Holdings et Supports, les investissements industriels nets progressent de près de 9% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent pour atteindre 2,6 M€. Ceux-ci concernent la poursuite des investissements de digitalisation des activités du Groupe, et en particulier le marketing digital (développement du datalake, refonte des tunnels de vente).

Le Groupe a par ailleurs encaissé le produit de la cession des biens des DSP des 2 Alpes à la Société Touristique de l'Alpe d'Huez (SATA) pour un montant de 51,1 M€ dans le cadre de la résiliation par anticipation des DSP.

Le **Free-cash-flow opérationnel**² est ainsi négatif à -123,0 M€. Compte tenu notamment des frais financiers et autres éléments, la dette nette a augmenté de 159,3 M€ sur la période.

Après prise en compte de la dette pour engagements locatifs de 172,9 M€ (en application de la norme IFRS 16), l'**endettement net** du Groupe atteint 979,9 M€ contre 577,9 M€ au 31 mars 2020. Hors IFRS 16, l'endettement financier net s'élève à 807,0 M€ contre 465,3 M€ au 31 mars 2020.

Le Groupe rappelle avoir obtenu un accord de l'ensemble de ses partenaires bancaires et obligataires portant sur la suspension de son covenant de levier d'endettement (dette nette hors IFRS 16 / EBO hors IFRS 16 sur 12 mois glissants inférieur à 3,5 fois) pour les tests aux dates du 30 septembre 2020 et du 31 mars 2021.

Perspectives pour la fin de l'exercice 2020/2021

Domaines skiables

Le Gouvernement français a donné son accord aux sociétés de remontées mécaniques de pouvoir rouvrir à partir du 19 mai dernier. La Compagnie des Alpes est donc confiante que le 4^{ème} trimestre puisse se dérouler dans de bonnes conditions d'exploitation. Le Groupe rappelle néanmoins que le domaine des 2 Alpes ne faisant plus partie du périmètre du Groupe depuis le 1er décembre dernier, le chiffre d'affaires pour la saison d'été devrait représenter un montant de l'ordre de 4 M€.

Parcs de loisirs

Le calendrier d'ouverture des différents sites du Groupe s'est éclairci au cours des dernières semaines, en France comme à l'étranger.

Grévin Montréal a déjà rouvert ses portes le 26 février, suivi par Chaplin's World (Suisse) le 12 mars dernier. Depuis, Walibi Belgium et Bellewaerde peuvent, de nouveau, accueillir leurs visiteurs depuis le 8 mai dernier avec des protocoles sanitaires proches de ceux de l'été dernier. La réouverture des deux sites aquatiques belges, encore fermés aujourd'hui, devrait intervenir, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et de l'accord définitif des autorités, le 9 juin prochain. Family park en Autriche et Walibi Holland aux Pays-Bas ont eux aussi ouvert leurs portes à leurs visiteurs, respectivement depuis les 19 et 21 mai.

² Vor glossaire



En France, Grévin Paris peut de nouveau accueillir du public depuis le 19 mai, France Miniature depuis le 21 mai et le Parc Astérix, le Futuroscope et Walibi Rhône-Alpes le devrait dès le 9 juin prochain, là aussi avec des protocoles sanitaires proches de ceux de l'été dernier et une jauge à 2/3 de leurs capacités maximales et moins de 1 000 personnes par attraction simultanément jusqu'au 30 juin, ces limitations devant en principe disparaître à compter du 1^{er} juillet,

Pour les sites qui ont pu rouvrir, l'appétence des visiteurs est bien réelle malgré les circonstances. Ainsi, à protocoles sanitaires équivalents, la Compagnie des Alpes est confiante dans sa capacité à tirer parti de la réouverture des sites dans des proportions similaires à celles de l'été dernier.

Groupe

- **Réduction de charges**

Le Groupe reste confiant dans sa capacité à compenser par une réduction des charges d'exploitation, sur l'ensemble de l'exercice, le manque à gagner de chiffre d'affaires à hauteur d'au moins 30%³.

- **Enveloppe annuelle de capex**

Comme le Groupe l'a déjà annoncé, son enveloppe annuelle d'investissements a été ajustée autour de 140 M€. Ce montant reflète la volonté du Groupe de limiter ses décaissements tout en continuant d'accompagner la reprise de l'activité dans les territoires dans lesquels il est implanté.

- **Position de liquidité⁴**

Le Groupe rappelle avoir obtenu en décembre 2020 un PGE Saison d'un montant de 269 M€.

Le Groupe dispose au 31 mars 2021 d'une position de liquidité de 416,4 M€ constituée de sa trésorerie disponible, de sa ligne de crédit renouvelable et de ses lignes de découvert confirmées et non tirées.

De plus, post clôture, le Groupe a perçu en avril et en mai, 135,1 M€ sur les 165 M€ nets attendus au titre du dispositif de compensation partielle des coûts fixes accordé aux exploitants de remontées mécanique suite à la non-exploitation des domaines dans le cadre de la crise sanitaire.

Le Conseil d'Administration de la Compagnie des Alpes a également pris la décision de proroger le 1^{er} PGE, d'un montant de 200 M€ souscrit en juin dernier avec un calendrier de remboursement de huit échéances s'échelonnant de 2023 à 2026

Le Groupe annonce par ailleurs avoir obtenu un accord de la part de l'ensemble de ses partenaires bancaires concernés, portant sur la suspension de son covenant de levier d'endettement de 3,5x pour les deux prochaines dates auxquelles celui-ci devait être testé, à savoir le 30 septembre 2021 et le 31 mars 2022. Cet accord permet au Groupe de poursuivre la trajectoire qu'il s'est fixée.

³ Sur la base du chiffre d'affaires cumulé de ses Domaines skiables et de ses Parcs de loisirs, et hors compensation partielle des coûts fixes ; manque à gagner calculé par rapport à 2018/2019, dernière année de référence pré crise Covid, et à périmètre comparable.

⁴ Voir glossaire



Par ailleurs, les obligataires concernés ont également confirmé avoir accepté la suspension du test de levier pour les deux dates mentionnées ci-dessus.

Dans le cadre de cette renégociation, le Groupe s'est engagé à respecter des covenants substitutifs aux dates de tests du 30 septembre 2021 et du 31 mars 2022, dans la logique de ce qui avait été fait en septembre dernier. Ces derniers sont résumés dans le communiqué de presse relatif aux priorités stratégiques et aux perspectives pour les prochains exercices publiés concomitamment à ce communiqué.

Le Groupe rappelle par ailleurs ne pas avoir d'échéance significative de dette à court terme.

Priorités stratégiques

Un point sera fait le 1^{er} juin 2021 à 8h30 à l'occasion d'un webcast (https://channel.royalcast.com/landingpage/cda/20210601_1/) au cours duquel Dominique Thillaud, nouveau Directeur général de la Compagnie des Alpes à compter du 1^{er} juin, et Loïc Bonhoure, nouveau Directeur Général Délégué présenteront les priorités stratégiques et perspectives du Groupe au cours des prochains exercices. Un communiqué de presse distinct, dédié à ces éléments, est publié concomitamment à celui-ci. Les résultats du 1^{er} semestre 2021 seront également commentés lors de cette présentation.

Dans l'environnement de crise créé par le Covid-19, le Groupe fait face à un grand nombre d'incertitudes qui rendent extrêmement compliquée l'appréciation des différents impacts sur les résultats du Groupe à très court terme voire à moyen terme. Ces impacts dépendront de multiples facteurs et notamment de la date de reprise de nos activités, des mesures de prévention décidées par les gouvernements des pays où le Groupe exerce ses activités et de l'impact que cette crise aura à court terme sur les comportements des consommateurs. Le Groupe rappelle avoir, dans ce contexte, abandonné les objectifs de marge d'EBO 2019-2020 pour les Domaines skiables comme pour les Parcs de loisirs qu'il avait communiqués en décembre dernier.

Prochains rendez-vous :

| | |
|--|-------------------------------------|
| Chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre : | Jeudi 22 juillet 2021, après bourse |
| Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre : | Jeudi 21 octobre 2021, après bourse |
| Résultats annuels de l'exercice : | Mardi 7 décembre 2021, avant bourse |

www.compagniedesalpes.com



Les procédures d'examen limité sur les comptes semestriels ont été effectuées et le rapport des commissaires aux comptes est en cours d'émission.

1 - Résultats consolidés du 1^{er} semestre 2020-2021 au 31 mars 2021

| (en millions d'euros) | Premier semestre 2020/2021 Périmètre réel (1) | Exercice 2020/2021 Périmètre comparable (2) | Exercice 2019/2020 Périmètre comparable (3) | Variation % Périmètre comparable (2) - (3) / (3) | Premier semestre 2019/2020 Périmètre réel (4) | Variation % (1) - (4) / (4) |
|-------------------------------------|--|--|--|---|--|--------------------------------|
| Chiffre d'affaires | 31,5 | 31,0 | 440,6 | -93,0% | 470,5 | -93,3% |
| Excédent Brut Opérationnel (EBO) | -17,2 | -16,1 | 135,7 | -111,9% | 148,2 | -111,6% |
| EBO/CA | -54,7% | -52,0% | 30,8% | -268,8% | 31,5% | -273,5% |
| RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | -137,7 | -138,2 | 65,7 | -310,5% | 74,5 | -284,9% |
| Coût de l'endettement net et divers | -17,9 | | | | -5,1 | -252,2% |
| Charge d'impôt | 17,5 | | | | -27,3 | 164,0% |
| Mises en équivalence | 8,4 | | | | 8,6 | -2,2% |
| RÉSULTAT NET | -129,7 | | | | 50,8 | -355,4% |
| Minoritaires | 7,1 | | | | -3,1 | 329,5% |
| RÉSULTAT NET PART DU GROUPE | -122,6 | | | | 47,7 | -357,1% |

(1) La variation à périmètre comparable exclut le chiffre d'affaires du domaine skiable des 2 Alpes qui est sorti du périmètre du Groupe depuis le 1er décembre 2020.

2 - Chiffre d'affaires par secteur d'activité du 1^{er} semestre 2020-2021 au 31 mars 2021

| (en millions d'euros) | Premier semestre 2020/2021 Périmètre réel (1) | Exercice 2020/2021 Périmètre comparable (2) | Exercice 2019/2020 Périmètre comparable (3) | Variation % Périmètre comparable (2) - (3) / (3) | Premier semestre 2019/2020 Périmètre réel (4) | Variation % (1) - (4) / (4) |
|---------------------------|--|--|--|---|--|--------------------------------|
| Domaines skiabiles | 2,5 | 1,9 | 320,3 | -99,4% | 350,2 | -99,3% |
| Parcs de loisirs | 27,6 | 27,6 | 103,2 | -73,3% | 103,2 | -73,3% |
| Holdings et supports | 1,5 | 1,5 | 17,2 | -91,5% | 17,2 | -91,5% |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 31,5 | 31,0 | 440,6 | -93,0% | 470,5 | -93,3% |

3 - Excédent Brut Opérationnel par secteur d'Activité du 1^{er} semestre 2020-2021 au 31 mars 2021

| (en millions d'euros) | Premier semestre 2020/2021 Périmètre réel (1) | Exercice 2020/2021 Périmètre comparable (2) | % du CA 2020/2021 Périmètre comparable | Exercice 2019/2020 Périmètre comparable (3) | % du CA 2019/2020 Périmètre comparable | Variation % Périmètre comparable (2) - (3) / (3) | Premier semestre 2019/2020 Périmètre réel (4) | Variation % (1) - (4) / (4) |
|-----------------------------------|--|--|---|--|---|---|--|--------------------------------|
| Domaines skiabiles | 31,7 | 32,8 | 1683,8% | 163,1 | 50,9% | -79,9% | 175,6 | -82,0% |
| Parcs de loisirs | -34,9 | -34,9 | -126,6% | -13,3 | -12,9% | -162,7% | -13,3 | -162,7% |
| Holdings et supports | -14,0 | -14,0 | | -14,1 | | 0,5% | -14,1 | 0,5% |
| EXCÉDENT BRUT OPERATIONNEL | -17,2 | -16,1 | -52,0% | 135,7 | 30,8% | -111,9% | 148,2 | -111,6% |

4 - Impacts de la norme IFRS 16 sur la dette nette

| en M€ 1 ^{er} Sem. | 31/03/2021 | 31/03/2020 |
|---|--------------|--------------|
| Dette nette** | 979,9 | 577,9 |
| Dette nette hors IFRS 16 | 807,0 | 465,3 |
| Dette nette / EBO hors IFRS 16 (12 mois glissants) | NS | 2,23 |



Glossaire

Free Cash-Flow Opérationnel : flux de trésorerie liés à l'exploitation moins les flux liés aux investissements industriels nets

Investissements industriels nets : acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nettes des variations de dettes fournisseurs d'immobilisations et des produits de cession d'immobilisations

Position de liquidité : trésorerie disponible + ligne de crédit renouvelable non tirée + lignes de découvert confirmées et non tirées

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes (CDA) s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. Le Groupe opère aujourd'hui 10 domaines skiables et 13 parcs de loisirs de grandes renommées dans une démarche intégrée d'excellence opérationnelle et de qualité au service de la Très Grande Satisfaction de ses clients mais aussi des territoires dans lesquels elle est présente. La Compagnie des Alpes exporte aussi son expertise dans le cadre de missions d'assistance et de conseil dans diverse régions du monde.

Forte de son expertise, la Compagnie des Alpes s'est également adaptée aux évolutions de consommation : très impliquée dans la rénovation de l'hébergement en montagne, elle y a aussi développé un réseau d'agences immobilières, elle développe en propre des hôtels thématiques auprès de ses parcs d'envergure nationale et est depuis 2018 le 1^{er} tour opérateur de distribution de séjours de ski en ligne en France.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2020, elle a accueilli plus de 16,5 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 615,6 M€.

Avec près de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.

- Domaines Skiables opérés par la CDA : La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Flaine, Samoëns – Morillon
- Parcs de Loisirs opérés par la CDA : En France : Parc Astérix, Futuroscope, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature ; en Belgique : Walibi Belgium, Aqualibi, Bellewaerde, Bellewaerde Aquapark ; aux Pays-Bas : Walibi Holland, en Suisse : Chaplin's World ; en Autriche : Familypark ; au Canada : Grévin Montréal.



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

| | | | |
|------------------------------|---------------------------|-------------------|--|
| Compagnie des Alpes : | François-Xavier HOLDERITH | +33 1 46 84 88 97 | francois-xavier.holderith@compagniedesalpes.fr |
| | Sandra PICARD | +33.1 46 84 88 53 | sandra.picard@compagniedesalpes.fr |
| | Alexis d'ARGENT | +33 1 46 84 88 79 | alexis.dargent@compagniedesalpes.fr |
| Corpus : | Xavier YVON | +33.6 88 29 72 37 | xavier.yvon@corp-us.fr |



Informations Importantes

Ce communiqué de presse contient des « déclarations prospectives ». Toutes les déclarations autres que les déclarations de données historiques incluses dans le présent communiqué de presse, y compris, sans limitation, celles concernant la situation financière, la stratégie commerciale, les plans et les objectifs de la direction de la Compagnie des Alpes pour les opérations futures, sont des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, qui peuvent faire en sorte que les résultats, les performances ou les réalisations réels de la Compagnie des Alpes, ou les résultats de l'industrie, soient matériellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs exprimés ou supposés par ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures de la Compagnie des Alpes et l'environnement dans lequel la Compagnie des Alpes opérera à l'avenir. D'autres facteurs pourraient entraîner des différences importantes dans les résultats, les performances ou les réalisations réels. Ces facteurs incluent les facteurs de risque détaillés au chapitre 2 du Document d'enregistrement universel de la Compagnie des Alpes, déposé auprès de l'AMF le 29 janvier 2021 sous le numéro D.21-002.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il n'y aura pas de vente d'actions ordinaires dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction. En outre, la diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « **Règlement Prospectus** »). L'offre sera ouverte au public en France exclusivement postérieurement à l'approbation par l'Autorité des marchés financiers d'un prospectus préparé en conformité avec le Règlement Prospectus. S'agissant des États membres de l'Espace économique européen (autres que la France) (les « **Etats Concernés** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats Concernés. Par conséquent, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats Concernés, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 1 (4) du Règlement Prospectus ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par la Société d'un prospectus au titre de l'article 3 du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces états membres.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« *authorised person* ») au sens de l'article 21(1) du *Financial Services and Markets Act 2000*. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement aux personnes situées au Royaume-Uni, (i) qui sont des *investment professionals* répondant aux dispositions de l'Article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005* (tel qu'amendé) (l'« **Ordonnance** ») ; (ii) qui sont des personnes répondant aux dispositions de l'article 49(2)(a) à (d) (« *high net worth companies, unincorporated associations, etc.* ») de l'Ordonnance ou (iii) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Tout investissement ou toute activité d'investissement en relation avec le présent communiqué de presse est réservé aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par ces personnes. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient.

Ce communiqué ne constitue pas une offre ni une sollicitation d'achat ou de souscrire des valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les titres financiers mentionnés dans ce communiqué n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement au titre du *U.S. Securities Act of 1933*, tel que modifié (le « **Securities Act** ») et ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis en l'absence d'un enregistrement au titre du *Securities Act* ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. La Compagnie des Alpes n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de procéder à une offre au public aux États-Unis d'Amérique.